

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Monique Bastien, après constatation du quorum, déclare l'assemblée ouverte à 19 h 22.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Èlène L'Espérance que l'ordre du jour modifié de la présente séance soit adopté avec modification :

Mme D'Astous demande de présenter le point 13 avant le point 11.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

L'ordre du jour adopté est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|-------|----|----------------------------------|
| 19h15 | 1. | Ouverture de l'assemblée |
| 19h20 | 2. | Adoption de l'ordre du jour |
| 19h25 | 3. | Parole au public |
| 19h35 | 4. | Mot de la présidente |
| | | 4.1. Présentation de l'exécutif |
| 19h40 | 5. | Parole à la Direction générale |
| | | 5.1. Questions des représentants |

AFFAIRES EN COURS

- | | | |
|-------|----|---|
| 19h50 | 6. | Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves de la formation générale des jeunes dans les établissements de la Commission scolaire pour l'année 2008—2009 (retour décembre) |
| | | 6.1. Questions d'éclaircissement |
| 20h00 | 7. | Plan triennal d'utilisation des immeubles et actes d'établissement 2008-2011 (retour décembre) |
| | | 7.1. Questions d'éclaircissement |
| 20h10 | 8. | Capacité d'accueil 2008-2009 (retour décembre) |
| | | 8.1. Questions d'éclaircissement |
| 20h20 | 9. | Détermination des services éducatifs offerts en 2008-2009 dans les écoles primaires et secondaires (retour décembre) |
| | | 9.1. Questions d'éclaircissement |

PRÉSENTATION

- | | | |
|-------|-----|--|
| 20h30 | 10. | Présentation relative à l'offre de service au primaire |
| | | 10.1. Questions d'éclaircissement |

20h50 PAUSE

AFFAIRES INTERNES

- | | | |
|-------|-----|---|
| 21h00 | 11. | Présentation de l'école Gérard-Filion |
| 21h20 | 12. | Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 1 ^{er} octobre 2007 |
| 21h25 | 13. | Adoption du procès-verbal de la réunion du 15 octobre 2007 |
| 21h30 | 14. | Résolution présentée par les écoles Quatre-Saisons et des Tourterelles |
| 21h40 | 15. | Horaire rotatif de cinq jours au primaire |
| 21h55 | 16. | Désignation des membres de CCÉHDAA |
| 22h00 | 17. | Motion de félicitations |
| 22h05 | 18. | Paroles aux représentants de l'ACPM |
| 22h15 | 19. | Parole aux parents-commissaires |
| 22h20 | 20. | Parole au représentant ÉHDAA |
| 22h35 | 21. | Parole aux membres |
| 22h40 | 22. | Autres points |
| 22h45 | 23. | Levée de l'assemblée |

3. PAROLE AU PUBLIC

Aucune intervention.

4. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Aucune intervention.

5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Madame Monique Guillet rappelle la formation de la semaine prochaine pour les Conseils d'établissement. Elle se tiendra les 19 et 20 novembre prochain.

Les 23-24 et 26 novembre, à la salle Pratt et Whitney de Longueuil, sera présenté un résumé de l'histoire de la ville de Longueuil. Il y aura des musiciens, chanteurs et acrobates.

Mme Guillet nous fait remarquer que la salle Flore Laurentienne a perdu un mur et qu'il sera remplacé par une œuvre faite sur un voile, conçue par les élèves de la CS.

Nous avons reçu les résultats des élections scolaires avec un taux de participation de 3,9 %. Mme Guillet félicite ceux qui ont fait campagne. Il y a 8 nouveaux élus.

Au sujet du questionnaire relatif à la facturation des équipements de loisirs de la Ville de St-Hubert, elle nous explique qu'il y avait un protocole signé entre la Ville et l'école Mgr AM Parent uniquement à cause de la location d'une salle, par la Ville, au sous-sol de l'établissement. La Ville a acheminé une lettre, en bonne et due forme, datée de mai 2007, qui met fin à cette entente, car la Ville ne loue plus ce local.

5.1 Questions des représentants

Rien à signaler.

AFFAIRES EN COURS

6. POLITIQUE RELATIVE À L'ADMISSION, À L'INSCRIPTION ET À LA RÉPARTITION DES ÉLÈVES DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2008-2009 (RETOUR DÉCEMBRE)

6.1 Questions d'éclaircissement

Rien à signaler.

7. PLAN TRIENNAL D'UTILISATION DES IMMEUBLES ET ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2008-2011 (RETOUR DÉCEMBRE)

7.1 Questions d'éclaircissement

Monsieur Paul Richard, de l'école l'Internationale St-Edmond demande de faire modifier le code postal de l'établissement 89 pour : J4V 1S2.

8. CAPACITÉ D'ACCUEIL 2008-2009 (RETOUR DÉCEMBRE)

8.1. Questions d'éclaircissement

Rien à signaler.

9. DÉTERMINATION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN 2008-2009 DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES (RETOUR DÉCEMBRE)

9.1. Questions d'éclaircissement

Rien à signaler.

10. PRÉSENTATION RELATIVE DE L'OFFRE DE SERVICE AU PRIMAIRE

10.1 Questions d'éclaircissements

Mme Monique Guillet nous présente les résultats d'un sondage fait l'an dernier et désire faire un lien avec la communication de M. Denis Roy qui concernait l'offre de service au primaire. La firme ADOQ a été choisie pour effectuer ce sondage, suite aux recommandations des commissaires.

Le 16 septembre 2006, les membres du conseil ont manifesté de l'inquiétude concernant le futur plan de l'organisation scolaire et la baisse de population scolaire. Mme Guillet nous mentionne que 5 000 élèves au niveau secondaire quittent le public pour se diriger vers le secteur privé et du côté du primaire, ils en ont marqué 1 000.

La direction de la CS a voulu sonder le marché et a formé un comité, en regard des attentes de la population. Afin de maximiser les échanges, ce comité était constitué d'un commissaire, de parents, du directeur des services éducatifs, d'une conseillère pédagogique et d'une conseillère en communications.

Ce comité a créé un sondage afin de connaître les motifs des parents qui choisissent le secteur privé.

Au niveau de la méthodologie : Pour le primaire, les parents ciblés sont ceux qui ont des enfants de 2^e et 3^e cycle. Au secondaire, la CS a constaté que nous perdons 25 % des élèves en 4^e et 5^e année. Un total de 733 personnes a répondu à ce sondage, ce qui représente 13 % des personnes ciblées. Pour un total de 3,38 % de marge d'erreur. Les invitations ont été envoyées par la poste. Le questionnaire a été élaboré par la CSMV, vérifié par le sous-comité. Testé ensuite avec des *focus group*. La firme ADOQ a ensuite analysé les résultats et fourni un rapport.

Mme Guillet mentionne un fait saillant, 67% des répondants considèrent que les résultats des élèves du primaire sont semblables du secteur privé au public. Au secondaire, 39% seulement des gens croient que les résultats du secteur privé sont mieux.

Le collège Durocher remporte la palme avec 40% des élèves du public qui laisse le secteur public pour aller vers cet établissement.

Les critères pour le choix d'une école, selon les parents sondés, sont les suivants :

ÉCOLE PUBLIQUE : Encadrement, proximité, projet éducatif, réputation, gratuité.

ÉCOLE PRIVÉE : projet éducatif, réputation, clientèle, programmes particuliers.

La Commission scolaire remarque que la population n'est pas bien informée au sujet des écoles publiques. Les parents veulent un meilleur encadrement et souhaite des changements au niveau de l'offre du primaire.

En conclusion, les parents ont besoin de se faire rassurer et demandent plus d'encadrement, de meilleures règles de disciplines, des améliorations au soutien pédagogique et au niveau des médias, d'entendre parler des bons coups des écoles, plutôt que des mauvais.

Il faut davantage faire connaître les écoles publiques et à projets particuliers. La solution envisageable au niveau des communications est de tenir les sites internet à jour et d'utiliser les élèves comme facteur de communication.

Mme Guillet affirme que ce sera aux écoles de se faire connaître. Elles devront bonifier l'offre du primaire en lien avec les attentes de la population et maintenir les plans de communications au niveau des établissements. Le secondaire a déjà fait un pas en avant et le primaire tarde un peu.

M. Claude Trépanier, de l'école Armand-Racicot demande comment faire plus de communications pour bonifier l'offre de service de son école.

Mme Guillet de répondre que l'analyse se faisait au niveau de la CS et non au niveau des écoles.

M. Bruno Hivert de l'école Plein Soleil demande de recevoir le format électronique des résultats du sondage. Mme Guillet dit qu'il est possible de l'envoyer aux directions des écoles.

Un parent demande s'il y aura une solution mise en place au niveau de la CS ou si ce sera seulement un choix par école.

Mme Guillet informe qu'il y a un comité de promotion de l'école publique. Ce comité commence à explorer le niveau du primaire et qu'il y aura concertation qui sera fait au niveau de la CS. Par contre, chaque outil devra être géré à la couleur de chaque école.

Le membre du Comité remarque que les communications ne se rendent pas souvent à la personne concernée.

Mme Guillet nous mentionne que la CS travaille pour mettre en place des moyens de communication plus standards.

Le parent ajoute qu'au niveau public, les directions ne sont pas très ouvertes aux suggestions des parents sur ce sujet.

M. Kouadio Bohoussou de l'école Gérard-Filion, demande la différence de pourcentage d'élèves qui quitte du public au privé à comparer au pourcentage des élèves qui décrochent.

Mme Guillet ne peut pas donner de chiffre. Elle pense tout de même que la diversité des programmes va nous aider à garder nos jeunes à l'école et c'est pour cette raison que nous devons rejoindre le plus de jeunes possible, afin d'éviter le décrochage.

Mme Lucie Michaud de l'école des Tourterelles, demande comment sonder le marché de chaque secteur pour offrir les meilleurs projets particuliers ?

Mme Guillet informe qu'il y a des démarches entreprises sur la réussite des garçons. Pour déterminer la nature des projets, le sondage sera présenté aux directions et le milieu déterminera la nature des programmes.

Mme Guylaine Geoffroy, de l'école Laurent-Benoit nous informe que son école a essayé d'instaurer les nouveaux projets, mais que comme la réalité de la baisse de la population du secteur est présente, ils ont seulement 2 classes en 6^e pour le projet d'immersion anglaise. Cela cause un problème au niveau du corps enseignant et au niveau du financement. Est-ce que la CS prévoit donner plus d'argent aux écoles ? Les écoles privées sont avantagées de ce côté, car les parents paient pour l'inscription de leurs enfants.

Mme Guillet mentionne que l'argent est réparti selon certains critères prévus qui nous seront présentés plus tard dans l'année.

M. Daniel de l'école Paul de Maricourt mentionne un problème d'asphalte. Les enfants se blessent à cause de l'état du pavage. Comment faire pour obtenir un terrain de soccer ?

Pour l'asphalte, la direction doit avertir la CS. Mme Guillet demande que la question pour l'obtention d'un terrain de soccer soit revue.

Mme Bastien souligne que la résolution a été envoyée aux directions des écoles que les CE aurait dû en être informés. Il appartient aux milieux de choisir les couleurs de leur établissement.

AFFAIRES INTERNES

11. PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE GÉRARD-FILION

Mme D'Astous présente un clip fait en moins d'un mois par des élèves de 3^e année du secondaire de l'école Gérard-Filion. Ce documentaire a été bâti sur le programme de l'école en santé, appuyé par le Ministère. Le but de cette initiative est de favoriser la réussite scolaire de nos jeunes. Il y a plusieurs changements faits à l'école tels : au niveau de la cafétéria, les menus ont été améliorés; les moyens de communications école-parents sont améliorés, l'OPP produit un journal quatre fois par année. Quelques aidants naturels sont formés pour aider d'autres élèves.

12. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} OCTOBRE 2007

CP-789-11-12
Adoption du
procès-
verbal du 1^{er}
octobre
2007

IL EST PROPOSÉ par Mme Poulin d'adopter le procès-verbal du 1^{er} octobre 2007 avec les modifications demandées.

Mme L'Espérance changée pour Mme Valiquette. Mme Denise au lieu de Mme Denis.
8.7 Mme Carmen Poulin plutôt que M. Carole Poulin.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

13. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 OCTOBRE 2007

CP-790-11-12
Adoption du
procès-verbal

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Michaud d'adopter le procès-verbal du 15 octobre 2007 avec modifications

Les numéros des résolutions à changer.
6.2, 2^e ligne, questionnement SUR le transport.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**14. RÉOLUTION PRÉSENTÉE PAR LES ÉCOLES QUATRE-SAISONS ET DES
TOURTERELLES**

CP-791-11-
12
Résolution
Pour un
libre-choix

Mme Bastien mentionne que les CÉ des écoles Félix-Leclerc et Plein Soleil sont tout à fait d'accord avec cette résolution. Êtes-vous pour ou contre un libre-choix donné aux écoles en ce qui a trait au bulletin ?

M. Bruno Hivert de Plein Soleil, mentionne que lors de l'assemblée générale de son école, cette résolution a été votée à l'unanimité en faveur de cette résolution.

M. Normand Boisclair, de l'école Sainte-Claire Brossard se dit prêt à voter POUR si cette résolution est adoptée par l'ensemble des écoles.

M. Paul Richard de l'école St-Edmond, s'oppose. Il ne veut pas 10 sortes de bulletins pour 10 écoles différentes. Il aimerait un bulletin standard à toutes les écoles, car il croit que ce sera trop difficile à gérer lorsque les enfants changeront d'école.

M. Gilles Larouche, de l'école Quatre-Saisons, résume une nouvelle fois cette résolution et mentionne que ce qui est demandé, c'est un appui politique pour que les écoles aient le libre-choix d'appliquer le bulletin chiffré ou non.

M. Ali Chérid de l'école Carillon, demande un vote secret.
RÉSULTATS : 8 abstentions, 13 NON, 22 OUI.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

Une lettre sera envoyée à la ministre la semaine prochaine.

15. HORAIRE ROTATIF DE CINQ JOURS AU PRIMAIRE

Mme Bastien présente ce projet et demande une réflexion. À cause de toutes les journées pédagogiques ou congés fériés les lundis et les vendredis, il y a un manque important de cours de spécialités pour les groupes pour qui en ont ces jours là. La CS a donc imposé un calendrier avec des journées pédagogiques en plein milieu de semaine. Mme Bastien nous propose l'idée d'instaurer un horaire rotatif de cinq jours au primaire. Dans plusieurs CS, cela est déjà instauré. Un des avantages est qu'avec 36 cycles sur 180 jours, il n'y a aucune période de spécialité perdue. Les professionnels resteraient sur un horaire de lundi au vendredi. Il peut cependant y avoir problème pour les écoles qui travaillent avec les parents bénévoles. Mme Bastien demande de recevoir les commentaires par courriel.

M. Chérid de l'école Carillon, demande pourquoi il y a des écoles qui ont des journées pédagogiques différentes du secondaire et au primaire.

Mme Bastien mentionne qu'il y a deux journées pédagogiques mobiles seulement par année. C'est la seule différence possible.

Mme Lucie Michaud, de l'école des Tourterelles mentionne que si cette résolution est imposée à toutes les écoles, à cause de l'implication des parents, des stagiaires, des bénévoles au niveau des écoles alternatives, cela est presque impossible à gérer.

16. DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CCÉHDA

Mme Carmen Poulin nous informe que ce point sera reporté au mois de décembre, car il y a des erreurs dans la liste.

17. MOTION DE FÉLICITATIONS

Mme Bastien félicite tous les candidats qui ont été élu lors des élections scolaires. M. Michel Parent préparera une motion et la présentera demain.

IL EST PROPOSÉ par M. Mazerolle d'adopter la motion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

18. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS DE L'ACPM

M. Désilets mentionne que son but est assez nébuleux. On se demande s'il vaut la peine d'y assister. La prochaine rencontre est au mois de décembre.

19. PAROLE AUX PARENTS COMMISSAIRES

M. Michel Parent, nous parle des surplus d'argent des commissions scolaires, suite à l'article paru dans le Journal de Montréal.

Le 13 novembre, il y a une assemblée publique à 20h où il y aura l'assermentation et la prise de photos officielles.

20. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS ÉHDA

Mardi le 5 octobre, Mme Carmen Poulin a été réélue. La première réunion est cette semaine.

21. PAROLE AUX MEMBRES

Mme Hélène St-Jean de l'école Mgr AM Parent, demande, suite à l'intervention de Mme Guillet, si le CP est impliqué dans les surplus d'argent de la CS.

Mme Bastien répond qu'il y a quatre ou cinq ans, il a été demandé que cet argent soit distribué aux écoles. Le ministère n'a jamais eu l'intention de couper les subventions aux écoles privées. Comme la subvention est de 60%, il ne reste que 40% à financé, ce qui crée un important fossé au niveau des ressources du secteur public. Elle demande qu'on se repenche sur cette question.

Elle ajoute qu'elle aimerait que les règles de régie interne soient distribuées à chaque membre. Mme Bastien confirme que les membres en auront un exemplaire au mois de décembre.

M. Richard Nault, de l'école Préville demande qu'on propose certains formats et certaines pistes au ministère. M. Michel Parent de l'école St-Jean-Baptiste ajoute que le ministère a compris que les lettres n'étaient pas acceptées par les parents. Il a tranché et modifié selon leur compréhension.

22. AUTRES POINTS

Rien à signaler.

23. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guillaume Désilets de levée l'assemblée à 22 h 14.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CP-792-11-12
Levée de
l'assemblée

Madame Monique Bastien
Présidente

Marie-Noëlle Carrier
Secrétaire administrative